

Dis, Jean-Marc, c'est quoi la démocratie participative ?

Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, est en charge de la démocratie participative dans l'équipe de campagne de Ségolène Royal. Occasion de rappeler les étapes du projet de nouvel aéroport à Notre Dame des Landes, dont il est un farouche partisan.

Il y a 40 ans, à l'origine du projet, il n'était pas question de démocratie participative, les réflexions et échanges autour du projet sont très bien résumées dans le titre du livre qui a retracé les événements de cette période : « **Dégage, on aménage !** »

En ce début de siècle, à la renaissance du projet, il était dit : ce projet est sur les rails depuis plus de 30 ans, il n'est **pas question de le remettre en cause !**

Lors du débat public de 2003, aucune des propositions émises par les citoyens réunis en associations n'a été étudiée, à l'exception d'une seule. Pas d'état des lieux de l'ensemble aéroportuaire de l'Ouest, pas d'étude d'un réseau aéroportuaire, mise à l'écart des possibilités de réaménagement de Nantes Atlantique. Motif : **pas suffisamment de temps, pas suffisamment d'argent, idées prétendument farfelues.**

Au printemps 2006, avant l'enquête publique, au cours de contacts nombreux, Solidarités-Ecologie a expliqué qu'il devait être possible de réaménager Nantes Atlantique pour éviter le survol de Nantes tout en évitant un gaspillage honteux. L'association s'est vue opposer ce type de réflexion désolante : **c'est intéressant mais cela vient trop tard...**

En novembre 2006, pendant l'enquête publique, impossibilité de faire une étude sérieuse et indépendante de la proposition de réaménager Nantes Atlantique **par manque de temps** (et de volonté). Par contre, un "comparatif-bilan" du Conseil Général, rédigé à la hâte, grotesque, a **dénaturé la proposition** de l'association et a trompé le public ! Ce dossier prétend que deux pistes parallèles sont impératives, alors qu'une seule suffit largement.

En décembre 2006, l'Acipa dépose un recours contre l'Enquête publique tout juste terminée. Recours débouté pour le motif suivant : **c'est trop tôt**, attendez la Déclaration d'Utilité publique pour le déposer.

Aujourd'hui, en janvier 2007, alors que chaque association d'opposants au projet a déposé sa propre contribution à l'Enquête publique, le Président de la Commission d'Enquête publique invite leur coordination à une réunion, au lieu d'inviter les associations séparément (la coordination n'a pas d'existence juridique et n'a rien déposé du tout) : **volonté de bâcler les choses, de noyer le poisson**, d'éliminer toute proposition ou réflexion nouvelles ?

Pourquoi cet empressement ? A quoi servent les beaux discours sur la démocratie participative ? Qui nous libérera de cette intoxication collective qui veut faire croire à la nécessité et à l'inéluctabilité de ce projet fou ?

Alors Jean-Marc, c'est quoi la démocratie participative ? **Quand est-ce que les vraies questions peuvent-elles être débattues ?** Il n'est pas trop tard. Nous avons le temps d'envisager autre chose au sud Loire et d'y associer la population. Ségolène Royal a signé le pacte écologique. Les engagements doivent suivre. « *Dés aujourd'hui, les conséquences du réchauffement climatique doivent nous inciter à moins consommer d'hydrocarbures et changer notre modèle de développement. Car aucune énergie alternative ni les progrès de la science ne désamorceront la "bombe climatique"* » (Jancovici, collaborateur de Nicolat Hulot pour le Pacte écologique)

Ne peut-on pas parler sérieusement entre élus, techniciens et citoyens de l'utilité ou non de tout projet qui nous concerne ? Faudra-t-il vivre la "catastrophe annoncée" due au réchauffement climatique pour agir ? Mais ne sera-t-il pas trop tard ?

OUI, vraiment, ce projet d'aéroport à Notre Dame des Landes est une "bêtise", voire une "imbécillité", un non-sens économique et un gâchis écologique !

Mais le temps ne fait-il pas son oeuvre ?

Henri Gracineau, lecteur de OF.